

Souvenir au-delà des frontières

Conseil Parlementaire Interrégional : la présidence de deux ans s'est achevée par la séance plénière à Mayence

La présidence de deux ans de la Rhénanie-Palatinat du Conseil Parlementaire Interrégional (CPI) s'est achevée ce vendredi par une séance plénière au Landtag à Mayence. Dans le cadre de la présidence, l'accent a été mis sur le renforcement du travail de mémoire et de commémoration transfrontalier dans la Grande Région et la promotion de l'éducation à la démocratie. Un résultat concret est ce qu'on appelle le « Memorator » : une carte réseau digitale des lieux de mémoire dans la Grande Région. En outre, Hendrik Hering a fait l'éloge du travail important des différentes commissions qui avaient parfaitement préparé le travail de fond du CPI au cours de nombreuses réunions.

Lors de la séance plénière du CPI le 29 novembre 2024, Hendrik Hering, le Président du Landtag, a présenté un bilan de la présidence rhéno-palatine. « Au cours de ces deux années, la Rhénanie-Palatinat a fait prendre conscience, au-delà des frontières, de la nécessité d'un travail de mémoire et de commémoration. La présidence a étroitement lié les acteurs concernés dans ce domaine à travers de nombreux projets et initiatives. Une première pierre a ainsi été posée sur laquelle il sera possible de s'appuyer à l'avenir »¹, a dit Hendrik Hering. C'est précisément sur cette base que les trois régions belges, à savoir la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Communauté germanophone de Belgique, qui prennent désormais la présidence du CPI, veulent s'appuyer.

Le souvenir des témoins de l'époque / programme éducatif sur le judaïsme

Le début de la présidence a été marqué par la séance commémorative du Landtag le 27 janvier 2023 à l'occasion de la Journée de commémoration des victimes du national-socialisme. Celle-ci s'est déroulée dans la basilique de Constantin à Trèves avec un débat des témoins de la deuxième génération du Luxembourg, de la Belgique, de la France et de la Sarre. Le célèbre journaliste Ulrich Wickert a prononcé un discours sur l'amitié franco-allemande. Fin juin 2023, le CPI s'est réuni pour la première fois sous présidence rhéno-palatine au Landtag. Le professeur Awi Blumenfeld de Vienne a donné une conférence sur la sensibilisation à l'antisémitisme. La séance plénière a également été l'occasion de présenter un programme éducatif visant à conduire à une meilleure connaissance et compréhension du judaïsme et à offrir des opportunités de mieux connaître le judaïsme.

En juin 2024, le CPI s'est réuni au château de Montabaur. Le sujet principal de la séance plénière était « l'Europe après les élections ». Jean Asselborn, ancien ministre luxembourgeois des Affaires étrangères, a donné une conférence et a mis en lumière la situation géopolitique actuelle de l'Europe. En octobre 2024, un colloque transfrontalier sur le souvenir et la commémoration dans la Grande Région a eu lieu à Trèves avec des experts des sept versants. L'accent de ce colloque a été mis sur l'époque du national-socialisme dans les différentes régions et sur sa commémoration aujourd'hui. « Le colloque a également été un événement important de mise en réseau pour les praticiens du travail de mémoire et les enseignants, qui sont des multiplicateurs centraux concernant ce sujet »¹, a souligné Hendrik Hering.

« Memorator » : carte réseau digitale des lieux de mémoire

Un projet particulier qui est lancé immédiatement à la fin de la présidence rhéno-palatine du CPI s'appelle « Memorator ». Il y a deux ans, le CPI avait chargé le groupe de travail « Éducation à la citoyenneté dans la Grande Région » de développer et de mettre en place une carte réseau des lieux de mémoire dans la Grande Région. Le projet a été soutenu financièrement par le CPI. Les sites web existants sur les lieux de mémoire doivent être divisés en sujets et catégories sur le portail web « Memorator », interactifs et faciles à filtrer,

¹ (traduction de la citation originale allemande)

et facilement accessible à tous. L'accent est mis sur les lieux de mémoire et de commémoration en rapport avec la Shoah, la Seconde Guerre mondiale et l'histoire de la démocratie. Actuellement, la carte comprend 109 lieux de mémoire dans la Grande Région.

Le site web de « Memorator » est disponible en allemand et en français et accessible en ligne depuis le 29 novembre 2024 à l'adresse suivante : www.memorator.eu. Hendrik Hering, le Président du Landtag, a déclaré : « Le projet « Memorator » vise à regrouper et à préserver les liens ponctuels transfrontaliers existants entre les lieux de mémoire historico-politiques de la Grande Région et à indiquer des voies de liaison au-delà des frontières des versants. Il s'agit ainsi d'encourager l'échange entre les acteurs, de montrer des points communs et d'encourager la coopération. Cette carte réseau offre à toutes les personnes intéressées dans les versants et au-delà le service d'obtenir en un clic des informations sur les lieux importants de notre histoire commune de la démocratie. Elle encourage notamment les médiateurs et enseignants à examiner de plus près les sujets historiques. De plus, elle peut être utilisée pour promouvoir les activités aux lieux de mémoire. »¹

Six commissions concernant des questions thématiques

En outre, les six commissions du CPI se sont penchées sur différents sujets, par exemple la commission « Affaires économiques » sur les solutions transfrontalières possibles à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la commission « Transports et Communications » sur une recommandation concernant une liaison ferroviaire directe entre Paris et Berlin via Sarrebruck, la commission « Environnement et Agriculture » sur une recommandation concernant la promotion du patrimoine culturel immatériel des murs en pierre sèche, notamment dans les régions viticoles de la Grande Région, ou encore sur une recommandation concernant la protection de la ressource naturelle « eau » dans la Grande Région. La commission « Enseignement, Formation, Recherche et Culture » a recommandé des initiatives concernant l'éducation à la démocratie avec la promotion d'un traitement transfrontalier du passé dans la Grande Région. La commission « Sécurité intérieure, protection civile et service de secours » a adopté une recommandation concernant la lutte contre la peste porcine africaine et une recommandation concernant la lutte contre la prostitution et la traite des êtres humains.

Contexte : le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)

Le Conseil Parlementaire Interrégional a été créé le 16 février 1986. Il est composé d'élus des conseils régionaux des régions membres de Rhénanie-Palatinat, Sarre, Grand Est, Luxembourg, Wallonie, Wallonie-Bruxelles et de la Communauté germanophone de Belgique. Sa mission est de promouvoir le rôle économique, social et culturel de la Grande Région Sarre-Lorraine-Luxembourg-Rhénanie-Palatinat-Wallonie à travers une étroite coopération transfrontalière et de contribuer au développement des perspectives de coopération.

Les décisions du CPI sont transmises aux gouvernements des régions membres qui émettent un avis à leur parlement respectif. En Rhénanie-Palatinat, les décisions et avis sont ensuite discutés au sein de la commission des affaires européennes.

Lien vers le site web de Memorator : <https://memorator.eu/>

Crédit photo : Landtag Rheinland-Pfalz/Kristina Schäfer



© Landtag RLP / Kristina Schäfer



© Landtag RLP / Kristina Schäfer